



PREFECTURE MARITIME DE LA MEDITERRANEE

Toulon, le 2 novembre 2009
N° 433 PREMAR MED/AEM/NP



Le vice-amiral d'escadre Yann Tainguy
Préfet maritime de la Méditerranée

Division « Action de l'Etat en mer »

à

liste des destinataires in fine

- OBJET** : Réunion du comité de pilotage du site Natura 2000 « Côte bleue marine »
- P. JOINTE(S)** : a) .Liste des destinataires
b) .Plan d'accès

Le réseau européen « Natura 2000 » est fondé sur la directive 79/409/CEE, dite « Oiseaux » qui prévoit des mesures spécifiques à l'égard de la protection et de la gestion des populations d'oiseaux sauvages et sur la directive 92/43/CEE sur la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvages, plus connue sous le vocable « Habitats ».

D'abord essentiellement terrestre, le réseau Natura 2000 a été complété en 2008 par un ensemble cohérent et représentatif de sites en mer. En Méditerranée, cette phase a abouti à la désignation de 33 sites au nombre desquels celui de la « Côte bleue marine », proposé au titre de la directive « Habitats ».

La mise en œuvre de la procédure « Natura 2000 » prévoit la constitution d'un comité de pilotage, organe privilégié de concertation et de débats pour chaque site, dont le but est de réaliser le document d'objectifs (DOCOB) qui a vocation à concilier la conservation de la biodiversité et les activités humaines.

Conformément aux dispositions de l'article R.414-9 du code de l'environnement, j'ai défini, avec le préfet du département des Bouches du Rhône, la composition du comité de pilotage du site « Côte bleue marine ».

Je vous invite à la première réunion de ce comité de pilotage dont vous êtes membre le :

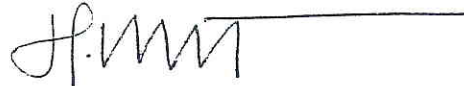
**Lundi 16 novembre 2009, à 10h30,
A l'Observatoire du Parc marin de la Côte Bleue,
31, avenue Jean Bart, Plage du Rouet – Carry-Le-Rouet.**

Je vous propose l'ordre du jour suivant :

- Désignation de la structure opératrice,
- Rappel des objectifs de la démarche Natura 2000 sur le site « Côte bleue marine »,
- Questions diverses.

Je vous saurai gré de participer à cette réunion ou de vous y faire représenter et d'en informer les services de la préfecture maritime au courriel suivant : contact@premar-mediterranee.gouv.fr. Un plan d'accès aux lieux est annexé au présent courrier.

Le préfet maritime de la Méditerranée
par délégation,
Le commissaire général de la marine Jean-Loup Velut
Adjoint au préfet maritime.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Velut', is written over a horizontal line.